

EVIDENCE

[Recorded by Electronic Apparatus]

[Texte]

Thursday, May 5, 1988

• 0939

The Vice-Chairman: Order. Today we are commencing consideration of chapter 14, the chapter on the Canada Employment and Immigration Commission, of the report of the Auditor General for the fiscal year ended March 31, 1986. We have with us today the Auditor General, Mr. Dye.

Perhaps, Mr. Dye, you would like to introduce your people.

Mr. Kenneth M. Dye (Auditor General of Canada): Thank you, Mr. Chairman. I have with me Maria Barrados and Gilles St-Hilaire, the two principals who have been closely associated with this audit.

• 0940

The Vice-Chairman: We also have the deputy minister of the department, Mr. Lussier.

Welcome, Mr. Lussier. Would you like to introduce your people?

Mr. Gaétan Lussier (Chairman and Deputy Minister, Canada Employment and Immigration Commission): Thank you, Mr. Chairman. I have with me Mr. Paul Gauvin, Executive Director, Finance and Administration; Peter Hicks, Executive Director, Canadian Jobs Strategy; and Barry Carin, Assistant Deputy Minister, Strategy Policy and Planning.

The Vice-Chairman: Thank you very much.

Both of you have submitted opening statements, but perhaps you would like to expand on those. We will deem the opening statements to have been read.

Statement by Mr. Kenneth M. Dye (Auditor General of Canada): In my 1987 annual report chapter on Employment and Immigration Canada, we examined financial management and control, as well as the operations and implementation of a major new initiative, the Canadian Jobs Strategy. Our findings are provided in Chapter 14.

The Canadian Jobs Strategy was launched in September 1985. The first year, 1985-86, was a year of transition in federal labour market programming (Para. 14.12). The new strategy was designed to improve the government's response to labour market problems by linking job creation, work experience and training (Para. 14.24). Former Employment Training and Direct Job Creation programs were being gradually phased out as the Canadian Jobs Strategy programs became operational (Para. 14.12).

TÉMOIGNAGES

[Enregistrement électronique]

[Traduction]

Le jeudi 5 mai 1988

Le vice-président: La séance est ouverte. Aujourd'hui nous reprenons notre examen du chapitre 14, le chapitre sur la Commission de l'emploi et de l'immigration du Canada, du rapport du vérificateur général pour l'année financière se terminant le 31 mars 1986. Le vérificateur général, M. Dye, est présent avec nous.

Voulez-vous nous présenter vos collaborateurs, monsieur Dye?

M. Kenneth M. Dye (vérificateur général du Canada): Merci, monsieur le président. Je suis accompagné de Maria Barrados et Gilles St-Hilaire, qui ont été chargés de cette vérification.

Le vice-président: Le sous-ministre, M. Lussier, est également présent.

Je vous souhaite la bienvenue, monsieur Lussier. Voulez-vous présenter les fonctionnaires qui vous accompagnent?

M. Gaétan Lussier (président et sous-ministre, Commission de l'emploi et de l'immigration): Merci, monsieur le président. Je suis accompagné de M. Paul Gauvin, directeur exécutif, Finances et Administration; Peter Hicks, directeur exécutif, groupe de la Planification de l'emploi; et Barry Carin, sous-ministre adjoint, Politique stratégique et Planification.

Le vice-président: Je vous remercie.

Vous avez tous les deux des déclarations liminaires, vous voudrez peut-être les commenter. Ces déclarations seront incorporées au compte rendu comme si on les avait lues.

Déclaration de M. Kenneth M. Dye (vérificateur général du Canada): Dans mon chapitre du Rapport annuel de 1987 qui porte sur Emploi et Immigration Canada, nous avons examiné la gestion et le contrôle financiers ainsi que les opérations et la mise en oeuvre d'une initiative nouvelle majeure, la Planification de l'emploi. Nos constatations se retrouvent au chapitre 14.

La Planification de l'emploi a été lancée en septembre 1985. La première année, 1985-1986, a été une année de transition pour les programmes fédéraux de main-d'oeuvre (par. 14.12). La nouvelle stratégie devait permettre au gouvernement de mieux répondre aux problèmes du marché du travail, en réunissant la création d'emplois, l'acquisition d'expérience de travail et la formation (par. 14.24). Les anciens programmes de formation de la main-d'oeuvre et de création directe d'emplois ont été peu à peu délaissés à mesure que l'on